Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 20 (1912)

Heft: 1

Artikel: Transport des blessés en montagne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-555706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

trouve en France? Il est permis d'en douter. Vienne le jour où le dévouement et la bonté qui sommeillent dans le cœur de toute Suissesse se réveillent; vienne le jour où chacune d'elles tiendra à honneur de soutenir notre Croix-Rouge nationale par son offrande ou son travail, alors nous pourrons développer considérablement une œuvre humanitaire et patriotique entre toutes.

Dr A. Guisan.

Transport des blessés en montagne

(Tiré du *Bulletin international de la Croix-Rouge*)

Nous avons à différentes occasions mentionné des travaux intéressants dans ce domaine, décrivant des appareils destinés à suppléer à l'insuffisance du matériel réglementaire.

Pour ce qui regarde le transport à bras, chacun a fait l'expérience que, sur le brancard ordinaire, le blessé, en montagne, glisse inévitablement sur la toile trop rigide et tendue, de même le porteur d'arrière ne voit pas où il marche, ce qui l'oblige à une allure très lente et hésitante; les bretelles aussi tiennent mal à cause de la déclivité du terrain. Et puis il faut, pour porter le brancard, au moins deux hommes, ce qui revient à dire que, si le transport est un peu long, on doit disposer d'une équipe de quatre brancardiers.

Les lecteurs du *Bulletin* connaissent l'excellent brancard-traîneau improvisé de M. le médecin-major Eybert: nous l'avons décrit en détail naguère et avons regretté que l'absence d'exercices pratiques, lors du concours de Londres, il y a deux ans, ait privé le jury d'un moyen concluant d'appréciation sur sa valeur.

Cette fois-ci, c'est un des collègues de M. Eybert, M. Michel, médecin-major des chasseurs alpins, qui a repris la question et, restant dans les données du brancard-traîneau d'Eybert, a construit un appareil perfectionné qui a donné au cours des manœuvres exécutées dans les Alpes, pendant l'été de 1908, des résultats très satisfaisants.

Le brancard de M. Michel, décrit en détail dans les *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, se compose de deux hampes portant à chaque extrémité une sorte de verrou permettant d'articuler solidement d'un côté un patin, de l'autre une rallonge, de façon à le transformer en traîneau. La toile peut être tendue plus ou moins et former hamac; une corde la fixe en place et est assez longue pour servir, pendant le traînage, à diriger le brancard grâce à un homme placé à l'arrière. Les patins sont formés d'une tige de 1 mètre de long, supportés par une partie recourbée et doublée à son extrémité d'une semelle de fer. A la partie antérieure des rallonges, d'autre part, un anneau permet d'adapter la bretelle du brancardier ou une courroie fixée au bât d'un mulet. L'agencement de la toile du brancard permet de même de transformer le brancard-hamac en « stuhlbare », la tige d'écartement du brancard, convenablement rembourrée, servant de soutien aux jarrets du malade.

Le brancard de M. Michel peut, d'autre part, se monter en table d'opérations ou à pansements, en articulant d'une part les

hampes, de l'autre les patins et allonges, non plus en longueur, mais perpendiculairement les unes aux autres, ces patins et ces allonges se croisant en X et formant les pieds de la table. L'écartement est maintenu par les traverses de fer.

La longueur des hampes, pendant le glissage, atténue les cahots en jouant le rôle de ressorts. Sur de bonnes pentes gazonnées ou sur la neige, un seul homme suffit à transporter ainsi le malade à une allure assez rapide, le pas de course au besoin, le poids étant en somme très faible; sur d'autres terrains ou aux contours, un homme placé à l'arrière dirige le système avec la corde, ou soulève, s'il y a lieu, le brancard là où il y a de gros obstacles. Ce moyen permet donc l'économie de deux brancardiers.

Comme on le voit, c'est la réalisation, non plus improvisée, mais systématique et perfectionnée, du brancard traînant d'Eybert, et ce procédé de transport semble bien devoir, à l'avenir, être la méthode la plus prompte et la plus commode de transport des blessés en montagne, du moins sur les pentes qui se prêtent au traînage.

Le transport à dos de mulet en montagne répond, d'autre part, à des indications non moins urgentes.

On sait toute son importance sur les sentiers des Alpes, mais on sait aussi toute sa difficulté. Ces cacolets ne donnent guère de résultats satisfaisants, le transport de deux hommes sur un mulet étant trop lourd et souvent dangereux, tout au moins très angoissant, sur les chemins étroits et pierreux au bord des précipices. L'adaptation d'un seul blessé soit à cheval, soit en travers de la selle, présente aussi plus d'une difficulté. Nous avons relaté à différentes reprises des travaux à ce sujet.

Nous trouvons dans un récent numéro du *Caducée* un mémoire de M. le Dr Lair, médecin-major de 2e classe, sur un nouveau modèle de siège à dossier s'adaptant sur le bât, soit dans l'axe du mulet, pour transporter un blessé à cheval, soit en travers du mulet, pour un blessé assis. L'avantage de ce siège réside dans sa simplicité et dans la facilité de son adaptation, l'appareil pouvant se fixer en un clin d'œil sur tous les bâts des équipages militaires. Il se plie sur un petit volume et un mulet peut en porter une vingtaine. Il consiste en branches métalliques articulées ou tiges rigides qui viennent s'appuyer et se fixer sur les bords du bât par le moyen de pièces solides et simples.

Pour le transport du blessé dans la position à cheval, l'adaptation d'un dossier ne présente pas de sérieuses difficultés. Autre chose est pour obtenir la stabilité du siège dans la position latérale. On peut toujours craindre qu'il fasse tourner le bât. L'inventeur y a paré en maintenant autant que possible le centre de gravité de la charge vers le milieu du bât, et en recourbant légèrement les montants du dossier, de façon à reporter en avant les épaules et la tête du blessé.

L'article original du *Caducée* donne, en regard d'une description détaillée de l'appareil, les figures nécessaires à la compréhension du sujet. Pour autant que les circonstances permettront de tenter le transport du blessé dans la position transversale sur le dos du mulet, l'appareil de M. le Dr Lair nous semble réaliser un sérieux progrès sur la plupart des systèmes proposés jusqu'ici; mais l'essai systématique dans les manœuvres alpines sera nécessaire pour apprécier définitivement la valeur pratique d'un procédé qui, à première vue, paraît excellent.